

Femmes électriques, comment voteriez-vous demain ? : l'initiative de la crise

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 453

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Tu supportes des injustices, console-toi; le vrai malheur, c'est d'en commettre.

DÉMOCRITE.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE Fr. 5.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES La ligne ou son espace : 40 centimes Réductions p. annonces répétées</p>
---	---	--	---

Femmes électriques, comment voteriez-vous demain ?

L'initiative de crise

On a reproché à notre article du *Mouvement* concernant la votation sur la nouvelle loi militaire du 24 février d'être « trop objectif », en expliquant froidement le pour et le contre de la loi. La même remarque pourra être faite au sujet du présent article. Malgré cette critique, nous croyons utile qu'au milieu des déformations politiques habituelles, un journal féminin, encore distant de la mêlée politique, donne sur cette question si complexe un aperçu sobre et aussi loyal que possible.

L'initiative représente un effort pour combattre la crise en changeant la tactique suivie jusqu'ici par la Confédération et les cantons. Deux points de vue financiers sont en effet nettement opposés l'un à l'autre aujourd'hui. Le premier consiste à baisser les salaires et à baisser encore les prix, si possible. On obtiendrait ainsi plus de marchandises avec le même argent, et on élèverait par là le pouvoir d'achat de l'argent — pour ceux qui en gagnent assez. Comme tous les prix ne sauraient baisser dans la proportion des salaires, on prêche le retour à une vie plus simple pour la grande masse, c'est-à-dire la restriction des besoins et de la consommation, et on sacrifie par là le marché intérieur, en espérant faciliter l'exportation par des prix réduits.

Aucune prévision ne peut être considérée comme tout à fait sûre aujourd'hui. Mais ce système s'est déjà montré désastreux, tant au point de vue du chômage que pour les entreprises ou les domaines qui sont hypothéqués, le remboursement ou le versement des intérêts du capital représentant plus de travail, plus de production que la classe payanne en particulier ne peut en fournir. Ce système, connu sous le nom de *déflation*, restreint la vie de ceux qui gagnent peu, et ruine ceux qui travaillent avec un capital étranger. Son effet sur l'exportation ne semble pas assuré, car les autres pays, jaloux de leur propre production, usent d'autres moyens pour enrayer l'importation suisse. On peut dire que jusqu'ici, la déflation a fait ses preuves négatives sur notre crise économique.

L'initiative de crise, elle, propose le système inverse, soit maintenir les salaires actuels, baisser le taux des intérêts, mettre plus d'argent en circulation, arrêter la marche descendante des prix. Si l'exportation, problématique de toute façon, devait souffrir de ces mesures, le pouvoir d'achat du peuple en serait par contre augmenté, le marché in-

térieur ravivé. L'augmentation de l'argent en circulation pourrait donc faciliter l'écoulement dans le pays des marchandises accumulées, produire du travail, soulager les industries et les terres endettées. Ce principe, énoncé dans les premiers articles de l'initiative (protection des salaires et des prix, allègement du service des intérêts, efforts pour procurer du travail) présente donc des avantages très sérieux.

Malheureusement, aux termes des articles suivants, les garanties exigées de la Confédération pour annuler certains effets de la crise vont plus loin que ce qu'aucun Etat ne saurait promettre. Car, ou bien ces garanties resteraient lettre morte quant à leur exécution; ou bien elles imposeraient à la caisse fédérale des charges inquiétantes, que les mesures financières proposées par l'article suivant ne pourraient supporter sans faire surgir le spectre de l'inflation, soit la fabrication de billets de banque sans couverture.

Ainsi, en reconnaissant que l'initiative part d'un point de vue probablement juste, nous ne saurions nous y rallier sous sa forme actuelle. Sa tendance étatiste exagérée, les dépenses très lourdes qu'elle entraînerait avec une couverture douteuse, ne semblent pas acceptables, malgré sa clause finale qui limite la validité des mesures prises à une période — au plus à deux périodes — de cinq ans.

Il est très regrettable que l'Assemblée fédérale n'ait pas cru devoir présenter un contre-projet à cette initiative, en laissant de côté ce qui y paraît exagéré ou dangereux. La situation économique est trop grave pour qu'on puisse se payer le luxe de campagnes politiques injurieuses, telles que celles auxquelles nous assistons aujourd'hui, au lieu d'un peu de compréhension de part et d'autre, et d'un peu de solidarité dans l'effort pour résister au danger commun.

A. LEUCH.

Lire en 2^{me} page:

Le Congrès d'Istanbul. Le travail des Commissions.

J. GUEYBAUD: *L'idée marche. Les élections municipales et la campagne féministe en France.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

XXIV^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage (Frauenfeld, 15-16 juin).

M. F.: *In Memoriam. Jane Addams.*

Le Congrès d'Istanbul. Le travail des Commissions (suite).

S. BONARD: *Les « Journées éducatives » de Lausanne.*

Nouvelles de diverses Sociétés.



Le Congrès d'Istanbul

Alliance Internationale et Conseil International des Femmes

Coopération ou fusion ?

Un gros, très gros problème, que celui qui a jailli brusquement à l'ordre du jour du Congrès d'Istanbul, du fait d'une décision prise par le Comité Exécutif du Conseil International des Femmes, lors de sa réunion à Paris en février: celle de proposer à l'Alliance la fusion des deux organisations, étant bien entendu que cette mesure ne s'appliquerait que sur le champ international, et que les Associations nationales respectives, Branches de l'Alliance et Conseils Nationaux pourraient continuer à subsister indépendamment comme bon leur semblerait.

Il était bien évident que, surgissant si tard, alors que l'ordre du jour du Congrès était déjà arrêté et déjà très chargé, alors qu'il était matériellement impossible à certaines délégations de pays lointains de consulter leurs Sociétés, cette proposition que rien ne faisait prévoir ne pouvait aboutir à aucune décision définitive. Ceci d'autant plus que le problème est infiniment plus complexe qu'il ne peut le paraître à première vue à celles qui, se berçant peut-être d'illusions, prennent feu pour l'idée de ce « front unique féminin ».

En effet, et si sur bien des points, et surtout depuis que les femmes de nombreux pays ont obtenu le droit de vote, le programme de l'Alliance et celui du Conseil se doublent; si, dans plusieurs pays aussi, les mêmes personnalités ou à peu près sont à la brèche pour le compte des deux organisations, il faut constater d'autre part que, sur d'autres points, ces deux organisations se différencient nettement. L'Alliance pour le Suffrage a un but plus étroit, plus défini: elle revendique l'égalité pour les femmes en matière politique, économique, législative et morale; elle prépare les femmes à leurs tâches de citoyennes; et si elle travaille pour la paix, c'est parce qu'elle sait d'une part que tous les efforts féministes sont vains dans un monde déchiré par la guerre, et de l'autre, parce qu'elle voit dans l'œuvre de paix la responsabilité immédiate des femmes qui, étant en possession de leurs droits de citoyennes, se trouvent de la sorte avoir la charge des destinées de leur pays. Son but est, somme toute, spécifiquement et uniquement féministe et politique — en prenant ce der-

nier mot, non pas dans le sens étroit et péjoratif que lui a donné la politique des partis, mais dans sa vraie signification de participation directe à la chose publique.

Le Conseil International des Femmes, lui, et ses représentantes au Congrès d'Istanbul n'ont pas manqué de mettre l'accent sur ce point, à un programme infiniment plus vaste de travail social et humanitaire. C'est bien de lui que l'on pourrait dire que rien de *féminin* (et non pas de *féministe*) ne lui est étranger, et même davantage, certaines des résolutions votées par lui l'an dernier à ses réunions de Paris ayant un peu surpris l'opinion publique, parce qu'elles débordaient totalement le cadre des préoccupations et des intérêts féminins. Et forcément, du fait de ce programme si largement éclectique, il compte parmi ses membres, non pas seulement des suffragistes militantes, non pas seulement des féministes actives, mais des groupements uniquement préoccupés de travail purement social, de questions de bienfaisance et de philanthropie. Il est excellent et indispensable, hâtons-nous de l'ajouter, qu'il en soit ainsi, excellent et indispensable que toutes les Sociétés de cet ordre soient organisées sur le plan international; mais cette constatation fera mieux comprendre les craintes éprouvées et les réserves formulées par de nombreux membres de l'Alliance, qui redouteraient beaucoup que la fusion complète proposée enlève à l'Alliance son essence propre et particulière et l'empêchât de remplir la tâche qui lui incombe, tâche si spécialement vaste maintenant, en ces périodes de réaction.

Il y a de deux ans déjà, après la Conférence de Marseille, l'Alliance a simplifié et allégé son programme et supprimé trois de ses Commissions: ne risquerait-elle pas maintenant, en adoptant la tactique inverse, de noyer son effort spécifiquement féministe? et elle, que l'on critique parfois comme déjà lourde à mettre en marche, ne contribuerait-elle pas à créer, si elle acceptait cette fusion avec une autre Fédération beaucoup plus vaste, par conséquent beaucoup plus pesante qu'elle, un organisme tellement énorme, tellement massif, tellement colossal, que, fatalement, ou bien il serait condamné à l'immobilisme, ou bien il se scinderait de lui-même en une fraction purement féministe plus preste, et une autre,



Les quatre féministes candidates aux élections municipales de Villeurbanne (Rhône).
(Voir article page suivante)

Cliché „La Presse“

De gauche à droite :

M^{me} Jeanne GRILLET
Présidente de la Ligue d'Education ménagère

M^{lle} Marcelle LAFONT
Chimiste industrielle

M^{me} JOLY
Inspectrice des Ecoles Maternelles

M^{me} BONNEUIL
Couturière